

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 18 juin 2021

Président de séance : Yann TRICHARD

Secrétaire de séance : Hedy ZOUAOUI

**PRISE DE PARTICIPATION DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE
DANS NEOPOLIA SOLUTIONS**

Vu le code de commerce et son article L 710-1 alinéa 10, autorisant les CCI à, avec l'accord de l'autorité de tutelle, participer à la création et au capital de sociétés civiles et de sociétés par actions dont l'objet social entre dans le champ de leurs missions,

Considérant l'intérêt du projet de la compagnie nantaise NEOLINE visant à développer des lignes régulières marchandises transatlantiques par le biais de navires à voile permettant de réduire de 90% la facture énergétique du navire,

Considérant les engagements pris par les sociétés MANITOU, BENETEAU et RENAULT notamment, d'utiliser les services de ces navires,

Considérant le choix fait par NEOLINE de confier la réalisation de son navire à NEOPOLIA groupement d'entreprises du territoire,

Considérant le rôle de NEOPOLIA dans la facilitation de prise de commande par les PME industrielles du territoire et l'émergence de nouvelles filières industrielles essentielles pour consolider le socle industriel du département qui représente 16% des emplois privés de la Loire-Atlantique,

Considérant la délibération de la CCI Nantes St-Nazaire, lors de sa séance du 19 novembre 2020, mandatant son président pour étudier une éventuelle prise de participation de la CCI au sein de NEOPOLIA Solutions,

Considérant le contenu des échanges entre la CCI et NEOPOLIA sur ce dossier et l'intérêt formulé par NEOPOLIA pour l'arrivée de la CCI au sein du capital de NEOPOLIA Solutions,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de :

- Prendre une participation au capital de NEOPOLIA Solutions à hauteur de 100 000 €.
- Approuver les projets de statuts modifiés de NEOPOLIA Solutions.
- Mandater son Président, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'accomplissement de cette délibération.

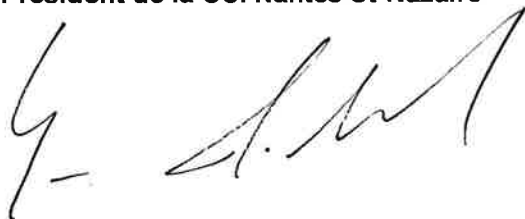
Délibération approuvée par :

28 voix POUR
Quorum : 28

0 voix CONTRE
Présents : 28

0 voix ABSTENTION
Votants : 28

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

